

<http://www.pressegauche.org/Greve-imminente-des-paramedics-syndiques-a-la-CSN>



Grève imminente des paramédics syndiqués à la CSN

- Communiqués -

Date de mise en ligne : mercredi 27 juin 2012



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 27 juin 2012 - Sans contrat de travail depuis mars 2010, les 2500 paramédics et salarié-es du secteur préhospitalier syndiqués à la CSN pourraient déclencher une grève générale illimitée dès le 6 juillet prochain. Des mandats en ce sens ont été obtenus dans les assemblées générales des différents syndicats régionaux. Des avis de grève ont été envoyés aux employeurs vendredi dernier.

Au cours des prochains jours, les syndicats devront s'entendre avec les employeurs sur les listes de services essentiels à maintenir pendant la grève. Le Conseil des services essentiels devra ensuite approuver ces listes.

Pour le responsable du secteur préhospitalier à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), Dany Lacasse, il est maintenant temps que le gouvernement réponde aux priorités des paramédics. « Au cours des dernières semaines, nous avons fait des compromis afin de faire avancer les négociations. Le gouvernement doit maintenant répondre à deux priorités de nos membres : la bonification de notre régime de retraite et le réajustement de notre échelle salariale. »

Les salarié-es du secteur des soins préhospitaliers d'urgence désirent réduire de 16 à 14 le nombre d'échelons avant de pouvoir bénéficier du salaire maximal. Cette nouvelle échelle serait plus équitable pour les paramédics en comparaison des autres grilles salariales qui prévalent dans le secteur public québécois. Ils demandent également à la partie patronale de hausser sa contribution au régime de retraite à 1 % du salaire par année de service, plutôt qu'à 0,8 % présentement, et de bonifier les allocations de départ pour ceux et celles ayant travaillé avant la mise en place du régime en 1989.

Les paramédics syndiqués à la CSN sont en négociation avec le gouvernement depuis décembre 2010. Malgré de nombreuses rencontres, aucune entente de principe n'est encore intervenue entre les parties. La CSN représente 2500 paramédics et salarié-es du secteur des soins préhospitaliers d'urgence, soit 60 % de cette main-d'oeuvre au Québec.